



BSV n°01-17 le 15 février (Semaine 7)



### Animateur référent

Jean LIEVEN  
TERRES INOVIA  
06.83.04.29.10  
j.lieven@terresinovia.fr

### Animateur suppléant

Guy ARJAURE  
TERRES INOVIA  
05.46.07.38.28  
g.arjaure@terresinovia.fr

### Directeur de la publication

Daniel GENISSEL  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture de  
Normandie

BSV consultable sur les sites  
des DRAAF, des Chambres  
d'agriculture

### Abonnez-vous sur

[www.normandie.chambagri.fr](http://www.normandie.chambagri.fr)

Action pilotée par le ministère chargé  
de l'agriculture, avec l'appui financier  
de l'Office national de l'eau et des  
milieux aquatiques, par les crédits  
issus de la redevance pour pollutions  
diffuses attribués au financement du  
plan Ecophyto.



93 parcelles composent le réseau BSV colza Normandie.

Pour ce premier bulletin de l'année, 15 parcelles ont fait l'objet d'observations en ce début de semaine. La majorité d'entre elles est au stade C1 – reprise de végétation.

Côté ravageurs, le suivi des charançons de la tige du colza doit s'entreprendre à présent. Aucun insecte piégé n'est signalé à ce jour. La période de risque n'a pas encore commencé.

Des dégâts de mouches du chou ont été signalés dans plusieurs situations de Basse-Normandie notamment.

## Reprise de végétation en cours

Sur les 15 parcelles suivies cette semaine, 13 sont au stade C1 – reprise de végétation (reverdissement progressif des cœurs) et 2 sont encore en repos hivernal.

Jusqu'à début février, l'hiver a été un peu plus froid que la normale. Contrairement à la sortie d'hiver 2016, la culture présente donc un comportement « normal », suite à un bon endurcissement. La hausse des températures de début février a progressivement réanimé les plantes.

Les épisodes de gelées rencontrées à la fin décembre et sur la deuxième quinzaine de janvier ont provoqué des pertes de biomasses sur les plus gros colzas (notamment si > 1.2 kg / m<sup>2</sup> en entrée hiver). D'après les premiers relevés, les colzas en dessous de 1 kg/m<sup>2</sup> en entrée hiver ont globalement gagné en biomasse.



## Des dégâts de mouches du chou signalés

Plusieurs cas de dégâts - plus ou moins significatifs - de larves de mouche du chou, ont été remontés notamment en Basse-Normandie et Sud-Ouest de l'Eure.

En s'alimentant, la mouche du chou occasionne régulièrement **jusqu'à la fin d'automne des dégâts sur les pivots racinaires des colzas.**



Le nombre de larves par plantes et les faibles croissances automnales dues à des levées tardives ont provoqué des dégâts plus ou moins fort, allant jusqu'à la mort du végétal.

Dans la plupart des situations, les conséquences sont peu apparentes, les pivots cicatrisant durant l'hiver. Les larves ne sont plus dommageables aujourd'hui. **Les plantes les plus attaquées se repèrent à leur couleur rouge / violacée.** En cas de pivot sectionné, la plante se flétrit et disparaît.

## Réinstallez sans plus attendre les cuvettes jaunes !

Les pièges jaunes doivent être en place, le bord supérieur de la cuvette au-dessus de la végétation (piège « posé » sur le haut de la végétation). Quelques gouttes de mouillant permettront de bien retenir les insectes. Les pièges doivent être propres, opérationnels et visités de façon hebdomadaire.

NB : les charançons de la tige émergent des anciennes parcelles de colza, il faut idéalement positionner les cuvettes à leur proximité et encore mieux sous vent dominant.

## Zéro piégeage de charançons de la tige du colza à ce jour

Dans les 12 parcelles qui ont fait l'objet d'un relevé de cuvettes, aucune n'a signalé la présence du ravageur.

Le modèle Expert (anciennement proPlant Expert, en accès libre [ici](#)) ne prévoit pas d'alerte de charançons de la tige pour les prochains jours dans les régions de Normandie. La vigilance est toutefois de mise car la météo redevient favorable. Les premiers vols sont conditionnés par une hausse des températures (vols possibles dès 9°C) conjugués à l'absence des pluies et/ou de vent pendant quelques jours.

## Identifiez le bon ravageur ! Evitez les confusions entre 2 types de charançons

Le charançon de la tige du chou (non nuisible) accompagne ou précède souvent légèrement l'arrivée du charançon de la tige du colza (nuisible) dans les pièges.

Il faut bien savoir distinguer les 2 espèces qui se font fréquemment piéger ensemble dans la même cuvette jaune.

- **Le charançon de la tige du chou** se différencie du charançon de la tige du colza notamment par la couleur orangée des extrémités de ses pattes. **Cette différence n'est le plus souvent bien visible que sur insectes secs.** Une fois sec, le charançon de la tige du chou a une couleur générale plus claire et une tache blanchâtre visible sur le dos. Il est plus petit que l'autre (2 à 3,5 mm).
- **Le charançon de la tige du colza** a une apparence plus trapue, globuleuse et ovale. Sa couleur est gris cendré. C'est le plus gros des charançons (3 à 4 mm).

Après capture, il est conseillé de filtrer et isoler les charançons, les laisser sécher une dizaine de minutes sur sopalin ou mouchoir. L'identification directement en cuvette est très difficile (aspect noirâtre pour les 2 espèces, y compris les pattes).



1. charançon de la tige du chou (mouillé, à peine sortie du piège)
2. charançon de la tige du chou (sec, après 10 minutes sur sopalin)
3. charançon de la tige du colza (mouillé, à peine sortie du piège)
4. charançon de la tige du colza (sec, après 10 minutes sur sopalin)

Photos Terres Inovia

Prochain BSV Colza le 22 février 2017